

**ARTICLE 1 - APPLICATION DES CGV**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes prestations en lien avec l'intégralité de nos prestations web ainsi que des services annexes conseils, hébergement, référencement. Ces conditions sont accompagnées d'un devis, l'exécution du contrat aura lieu uniquement après réception du devis signé par le client et des éléments requis à la bonne exécution de la prestation. Le client s'engage en signant le devis à accepter ces présentes CGV.

ARTICLE 4 - TARIFICATION

La tarification valable et uniquement celle inscrite sur le devis signé et approuvé par le client.

Les tarifs sont exprimés en euro hors taxe sur nos devis et factures. Avec pour mention TVA non applicable, art 293 B du CGI, l'entreprise fetch-world dispose d'une franchise provisoire de la TVA par ce fait nous ne pouvons vous facturer la TVA. Ces mentions sont vouées à être modifiées ultérieurement. Cela n'impactera aucune commande postérieure au dépassement du seuil de franchise.

ARTICLE 7 - DROIT DE PROPRIETE SITE WEB / ECOM

Si vous ne souscrivez pas à un contrat de maintenance, le droit de propriété du site vous est cédé.

Si vous souscrivez à un contrat de maintenance, nous vous offrons 40 % sur le montant du site web. Cependant le droit de propriété vous sera cédé au bout d'un délai de 12 mois.

Que vous ayez souscrit ou non à un abonnement le nom de domaine reste votre propriété et peut être transférable à tout moment à vos frais..

ARTICLE 2 - COMMANDE & CDC

Une fois le devis validé et contracté par le client, un cahier des charges sera élaboré en collaboration avec votre prestataire fetch-world, en reprenant point par point les modalités du devis, aucune modification résolvant d'une hausse ou d'une baisse tarifaire ne sera acceptée. Tout devis, bon de commande signé vaut pour exécution de mission. La durée de validité de nos devis sont établis à 30 jours week-end inclus selon la norme légale.

ARTICLE 5 - MODALITES DE PAIEMENT

Avant exécution des travaux le client devra avancer sous forme d'acompte 50 % de la somme du montant total ht du devis, puis soldera les 50 % restant à la livraison au comptant.

Les méthodes de règlement acceptées sont : Chèque bancaire professionnel, virement bancaire, espèce inférieur à 1000€/ La mission démarre dès réception de l'acompte.

ARTICLE 8 - DROIT DE PROPRIETE BACK OFFICE

Les mêmes modalités que l'article 7 s'appliquent. En SUS si vous avez opté pour un site web avec panel d'administration prestashop ou wordpress l'intégralité de l'appliquatif vous appartient.

Si vous avez opté pour notre solution d'administration GO-ETCH, le back office reste propriété de fetch-world et ne peut-être cédé ou transféré sur un autre hébergement que le notre.

ARTICLE 2 - DELAIS DE LIVRAISON

Dès validation et confirmation du devis, l'exécution des travaux débutera. Les délais de livraison seront respectés à condition d'avoir tous les éléments requis à la bonne exécution de la mission dont le client doit nous faire part selon le cahier des charges (logo, imagerie, texte informatif, accès serveur).

Les délais applicables sont et resteront ceux inscrits sur le devis ou bon de commande signé et contracté par le client.

ARTICLE 6 - DELAIS DE PAIEMENT

Le solde du paiement de la facture doit être effectué au comptant à la date de livraison du service convenu sur le devis. Pour tout retard de paiement un taux d'intérêt légal de 2,61 % sera appliqué sur le montant total de la facture et ce dès le 7^e jour suivant la date de règlement convenu sur la facture. Les pénalités sont exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire : l'envoi d'une lettre recommandée n'est pas requis pour déclencher le droit de percevoir des pénalités de retard.

ARTICLE 9 - CONTINUTE DE SERVICE

Ne disposant pas de data-center notre entreprise est par ce fait tributaire d'une société d'hébergement professionnel, nous ne pouvons être tenu responsable en cas d'incident venant de notre société en question.

Pour tout incident technique en lien avec notre responsabilité, une SLA de 24h sera déclenchée pour réparation après réception et connaissance de l'incident (par email, téléphone, courrier)



ARTICLE 10 - ABONNEMENT MAINTENANCE WEB & ECOM

Nous proposons trois formules d'abonnement de maintenance, comprenant du support client (maintenance évolutive de votre site, maintenance corrective, mise à jour de sécurité, suivi et optimisation de votre référencement).

L'utilisation de ce service se fait uniquement par le biais de notre système de ticketing disponible ici <https://www.heltch.fetch-world.fr>

Aucune demande ne sera traitée par mail ou par téléphone. Une fois qu'un ticket est traité ce dernier sera clôturé et déduira automatiquement de nos bases de données un ticket de votre plan d'abonnement.

Un ticket de support ne peut excéder une durée de 30 minutes d'intervention. Nous recommandons de regrouper vos demandes afin d'éviter d'épuiser vos tickets rapidement.

Si vous optez pour un paiement annuel, nous vous offrons deux mois d'abonnement.

Si vous optez pour un paiement mensuel vous serez prélevé automatiquement tous les mois à la date de votre souscription.

ARTICLE 12 - RENOUELEMENT ET EVOLUTION

15 jours avant la date anniversaire nous vous contacterons pour faire le point sur vos services, aucune reconduction tacite, vous pouvez faire évoluer votre offre dans les deux sens selon vos besoins après cette première année.

Si vous ne souhaitez plus de plan d'abonnement mais conserver votre site web nous vous facturons uniquement l'hébergement à la date anniversaire.

Si vous souhaitez faire évoluer votre plan d'abonnement en cours d'année c'est tout à fait possible.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITE SITE WEB AUTO ADMINISTRE

Pour tout site web auto administré par le client utilisant un back office tel que Wordpress, Prestashop ou Goetch, fetch-world ne peut être tenu responsable si le client ou un tiers prestataire que le client a engagé

Altère l'état du site que ce soit en modifiant le code source de l'application ou en commettant des erreurs, affectant le rendu graphique, les performances de l'application ou son bon référencement.

Tous sites web hébergés par fetch-world utilisant les solutions wordpress ou prestashop ne disposant pas d'abonnement de maintenance le client reste seul responsable du bon suivi des mises à jour de sécurité du CMS.

ARTICLE 13 - RESILIATION ABONNEMENT DE MAINTENANCE / HEBERGEMENT & LITIGES

Nos abonnements ne sont pas soumis à engagement, vous pouvez résilier en cours d'années sous condition de régler 30% de la somme restante sur l'année en cours.

Si vous souhaitez résilier l'intégralité de vos services, que vous disposez du droit de propriété, nous vous transférerons votre site web et sa base de données au format .zip. Se référer à l'article 7 et 8. Pour le nom de domaine qui reste votre propriété nous vous le transférerons à vos frais selon le montant de votre registrar.

Pour tout litige nous privilégions un arrangement amiable, dans le cas contraire la juridiction compétente en la matière sera le tribunal d'Epinal.

CONDITIONS GENERALES DE VENTES LE 03-07-2020 :

Exemplaire disponible à l'adresse : <https://www.fetch-world.fr/public/uploads/doc/CGV-FW.pdf>

Lien disponible sur chaque devis ou bon de commande, le client s'engage à avoir lu et accepté ces dernières en signant son devis et ou bon de commande.